

PÔLE IMAGERIE MÉDICALE



Hospitalisation en Médecine Nucléaire

Hôpitaux de la Timone

Professeur Eric GUEDJ
Service Central de Biophysique
et de Médecine Nucléaire



Assistance Publique
Hôpitaux de Marseille

■ | Déroulement du traitement

Vous avez été opéré(e) de la thyroïde et votre chirurgien ou votre médecin, a décidé de compléter le traitement par une administration d'iode radioactif. Ce traitement permet la destruction des petits morceaux de tissus thyroïdiens sains qui restent (appelés reliquats thyroïdiens) et de faire une imagerie scintigraphique de l'ensemble de votre corps.

Vous devez faire votre admission avant de monter dans le service (avec le bon ci-joint)

Votre arrivée

Le premier jour : l'équipe soignante vous attend **le lundi à 8h ou le mercredi à 11h.**

Une infirmière vous conduira à votre chambre, vous fera un bilan sanguin et urinaire, puis vous pourrez régler les formalités de téléphone (téléphone portable autorisé), de TV et de WIFI.

Vous remonterez ensuite dans votre chambre. Un médecin passera vous voir.

■ **Le lundi ou le mercredi, le traitement (gélule d'iode I31) est délivré à 14h**

Après la prise de la gélule accompagnée d'une boisson chaude, vous resterez sans boire ni manger durant 2h. Passé ce délai, l'infirmière vous demandera de boire entre 1 et 2 litres d'eau par jour pour éliminer plus vite, par les urines, l'iode radioactif dans les toilettes adaptées.



Vous ne sortirez plus de votre chambre (sauf pour prendre une douche) jusqu'au jour de votre départ :

- **mercredi 9h pour les entrants du lundi.**
- **vendredi 9h pour les entrants du mercredi.**

Le deuxième et troisième jour seront rythmés par les visites de l'équipe soignante, pour les repas, collations, et tisane le soir (qui seront servis par le passe-plate).

Pour que votre hospitalisation vous semble moins longue, prévoyez des occupations : musique, lecture, mots croisés, ordinateur. Et pour moins d'appréhension, n'hésitez pas à venir visiter le service ou à nous téléphoner du lundi (8h00/19h00) au vendredi (8h00/12h00).



Effets secondaires possibles

A court terme

Pendant l'hospitalisation ou dans les jours suivants votre sortie du service peuvent survenir:

- une légère inflammation des glandes salivaires se traduisant par un léger gonflement sous la mâchoire ou
- des nausées (qui peuvent durer quelques jours et en règle générale ne s'accompagnent pas de vomissement). Exceptionnellement, une douleur cervicale peut survenir au niveau de la région thyroïdienne.

Signalez ces effets secondaires à l'infirmière, une médication appropriée vous sera prescrite.

A moyen terme

Très exceptionnellement peuvent apparaître une perte de goût (réversible) et des troubles des glandes salivaires (gonflement souvent localisé en avant de l'oreille, sécheresse buccale, douleurs...)

Votre sortie

A votre sortie, vous reprendrez une alimentation normale.

Différents papiers vous seront remis : certificat de séjour, ordonnance de votre traitement hormonal et prise de sang à pratiquer 2 mois après la prise d'iode, bon de transport (pour les patients invalides), arrêt de travail.

En général un arrêt de travail d'au moins une semaine est prescrit. Cela va dans le sens de la radioprotection et permet aussi une récupération optimale de votre vitalité.

La scintigraphie

Vous revenez dans le service le lundi matin suivant votre thérapie, pour une scintigraphie dite post-thérapeutique. (Prévoir environ 2 heures), suivie d'une consultation médicale avec annonce des résultats. Les comptes-rendus de votre hospitalisation et de la scintigraphie post-thérapeutique sont adressés à chacun de vos médecins.



Recommandations aux patients traités par iode radioactif

Pour le traitement de votre maladie, il vous a été administré un médicament contenant de l'iode radioactif, ce qui a nécessité votre hospitalisation dans une chambre protégée du service de médecine nucléaire. La majeure partie de l'iode non fixée aux reliquats thyroïdiens sera éliminée rapidement de votre organisme par les urines, c'est-à-dire au cours de l'hospitalisation.

Toutefois, une partie sera éliminée plus tard, notamment dans les 3 jours qui suivent votre sortie du service, de ce fait vous pouvez exposer sans risque, mais inutilement, d'autres personnes. Il convient donc de respecter certaines consignes pour la protection de votre entourage.

Rappelons toutefois qu'il n'y a aucune donnée qui montre le moindre effet nocif de contact avec des patients traités par iode radioactif. Ces recommandations s'inscrivent donc dans le cadre d'une démarche dite du "principe de précaution".

Ce document essaie de répondre aux principales questions que vous pouvez vous poser et est en accord avec l'ensemble des recommandations européennes.

Vous pourrez bien évidemment demander toutes les précisions ou poser toutes les questions que vous souhaitez à l'équipe médicale du service.

PRECAUTIONS PRINCIPALES

A la sortie du service, suivez les recommandations générales suivantes. Un feuillet de recommandations personnalisées accompagne ce document.

■ Il est recommandé de limiter le temps passé à proximité d'un proche.

■ Il est recommandé de dormir dans des lits séparés avec votre conjoint, pendant plusieurs nuits suivant la sortie du service. Sachez que les étreintes et les rapports sexuels protégés sont possibles.

■ Il est recommandé de ne pas être en contact avec les femmes enceintes de votre entourage dans les jours qui suivent la prise d'iode.

■ Il est préférable de ne pas avoir de grossesse durant les 6 mois qui suivent ce traitement.

■ Il est préférable de réduire le contact avec les enfants de moins de 10 ans, dans les jours qui suivent ce traitement.

■ Sauf exception, le traitement n'est pas réalisé en période d'allaitement. L'iode radioactif passe dans le lait maternel pendant une période relativement longue. L'allaitement doit donc être définitivement arrêté.

■ Dans une voiture personnelle ou un taxi, asseyez-vous à l'arrière du côté opposé au chauffeur. Ne voyagez pas plus de 3 heures avec le même chauffeur.

■ Pendant les jours qui suivent votre sortie, vous devez limiter l'utilisation des transports publics aux trajets qui ne dépassent pas 3 heures. Les déplacements plus longs ne devraient être entrepris que s'ils sont inévitables. Dans ce cas, essayez de trouver une place isolée. Demandez conseil à votre médecin pour les voyages de plus longue durée.

■ Se laver soigneusement les mains après chaque passage aux toilettes, tirer 2 fois la chasse d'eau, laver les vêtements portés durant votre hospitalisation à part. Il n'est pas utile de les détruire. Les couverts, la vaisselle, les draps, les serviettes, etc. ne doivent pas être partagés avec d'autres personnes. Une fois lavés, ils sont complètement sans danger. Respecter impérativement les mesures habituelles d'hygiène.

■ Si vous devez vous rendre à l'hôpital de façon imprévue, veuillez informer le médecin que vous venez de suivre un traitement par l'iode radioactif, même lorsqu'il s'agit de l'hôpital dans lequel vous avez été traité.

■ Aucune mesure particulière pour les animaux.

■ | Gestion des déchets

L'iode présent dans certains déchets peut déclencher les balises de détection des décharges ou incinérateurs de déchets. En effet, les appareils de détection utilisés par ces sites sont très sensibles et réglés généralement au double de la radioactivité naturelle (principe de précaution).

Aussi pour éviter tout déclenchement intempestif des alarmes, il vous appartient de suivre les consignes suivantes .

Récupérer et stocker :

- Les protections urinaires
- Tout objet souillé par des urines, la salive ou les sécrétions nasales.
- Tampons et serviettes hygiéniques

■ **Durée de récupération des protections et objets souillés : 2 semaines.**

■ **Durée de stockage : 3 mois**

Les déchets peuvent ensuite être remis dans le circuit normal des déchets.

En cas d'impossibilité pratique de stockage de ces déchets, vous pouvez les ramener dans le service de Médecine Nucléaire qui se chargera de leur gestion.

En cas de doute vous devrez toujours demander l'avis du médecin chargé de votre traitement.



Hôpital de la Timone



Hôpital de la Timone

264 rue Saint Pierre 13385 MARSEILLE Cedex 05

Hospitalisation

Tél. 04 91 38 59 04

Fax 04 91 38 47 69

Email : hospitalisation.medecinucleairetimone@ap-hm.fr



Assistance Publique
Hôpitaux de Marseille